Produire

JDE Edition Loire-Atlantique 44

Éco-conception. Et si votre entreprise s'y mettait?

ajouté le 5 juin 2009

Accusés industriels, levez-vous! Consommateurs, collectivités et directives communautaires vont demain vous obliger à produire plus «vert», en vous poussant à l'éco-conception. En apprenant cet art de l'intégration de la dimension environnementale lors de la conception de vos produits - mais aussi de vos services - vous ne ferez pas que séduire vos clients et développer vos revenus. Vous pourrez même gagner en compétitivité et en marges. La sentence est donc plutôt douce! Compliqué? Cher? Pas tant que ça, voire pas du tout, avec ces quelques pistes pour «éco-concevoir».



Dossier réalisé par Sébastien Payonne

L'industrie est-elle condamnée à demeurer une activité polluante et destructrice pour l'écosystème? Alors que s'ouvre ce 5juin la Journée mondiale de l'Environnement, cette question revient plus que jamais sur le devant de la scène, et avec elle le fantasme du produit «100% «écolo». «Un tel produit n'existe pas, balaye d'emblée Myriam Puaut, responsable nationale du département ?consommation durable? de l'Agence de développement de la maîtrise de l'énergie (Ademe). À partir du moment où il faut de la matière ou de l'énergie pour fabriquer un bien ou proposer un service, il y a fatalement un impact sur l'environnement. L'objectif est donc avant tout de maîtriser et minimiser cet impact». Cet art est celui de l'éco-conception, une démarche de production qui intègre la dimension environnementale lors de la conception d'un produit ou d'un service. Si le concept est simple, son application paraît à première vue bien délicate, car il s'agit de réduire l'impact du produit tout au long de son «cycle de vie», depuis sa production jusqu'à sa «mort» en passant par sa mise sur le marché et son maniement par l'utilisateur. On perçoit, au vu de la quantité des paramètres à prendre en compte, la complexité de l'affaire.

Un levier commercial

Faut-il alors tourner le dos à la «production responsable»? Mille fois non. Car si la démarche reste souvent impulsée par une conviction personnelle du management, les consommateurs se montrent aussi de plus en plus sensibles aux questions environnementales. Un sondage TNS/Sofres indique ainsi que les caractéristiques environnementales ont la place la plus importante dans le choix d'un appareil électroménager, certes derrière le prix, mais bien devant le design (77% des répondants), la marque (74%) ou les fonctionnalités (67%). «Une entreprise qui choisit de s'engager dans l'éco-conception offre à ses produits un vrai facteur de différenciation auprès des consommateurs. Outre le respect de l'environnement, l'éco-conception est donc également un levier de performance commerciale», appuie Dominique Béhar, directeur associé du cabinet de diagnostic, conseil et formation au développement durable Terra 21.

Accélération attendue des directives

Mais la sensibilité verte ne touche pas seulement les linéaires des grands magasins. «Le code des marchés publics permet d'inclure depuis 2004 l'environnement comme un critère de décision. De nombreuses entreprises ont ainsi perdu des appels d'offres car elles ne présentaient pas des engagements environnementaux suffisants. De même, de plus en plus de grands groupes demandent à leurs fournisseurs d'être éco-responsables, sous peine de les sortir de leurs référencements», indique Guillaume Jouanne, consultant du cabinet de conseil en éco-production Evea Conseil. Bref, les entreprises qui souhaitent ne pas se couper de sources de chiffre d'affaires semblent aujourd'hui «condamnées» à éco-concevoir. Sous peine d'être totalement dépassées demain, d'autant plus que les cadres normatifs vont changer. «La Communauté européenne a déjà mis en place une directive d'éco-conception des produits consommateurs d'énergie. Elle va prochainement l'étendre aux biens qui consomment de l'énergie de façon indirecte. Il n'est pas interdit de penser qu'à terme, tout produit mis sur le marché devra être éco-conçu. Cette tendance va monter très fortement en régime d'ici à cinq ans», souligne Myriam Puaut. On l'aura compris, il ne faut donc pas rater le coche. Reste que nombre d'entreprises sont aujourd'hui tétanisées par l'ampleur de la tâche. Pourtant, les outils qui permettent d'avancer existent, et sont souvent gratuits. Certes, l'initiative nécessite la mobilisation de quelques moyens. Mais la compétitivité de votre entreprise les mérite bien. N'attendez donc plus pour vous adonner à l'éco-conception!

Articles associés

- Éco-conception. Et si votre entreprise s'y mettait?
- Unir et former
- Éco-concevoir coûte-t-il vraiment plus cher?
- Impliquer tous les services pour établir sa stratégie
- Quand l'éco-conception amène l'innovation
- Savoir choisir ses impacts pour réussir
- La solution du stage
- L'Analyse du cycle de vie («ACV» ou «éco-bilan»)